Revue indisciplinaire de sciences sociales
Espaces Temps.net

Topologie furtive.

Par Jacques Lévy. Le 28 February 2008

Observer la Cisjordanie en 2008 offre l'occasion de découvrir un extraordinaire laboratoire géographique.

La carte ci-après (carte 1) montre la diversité imaginative des moyens utilisés par l'occupant israélien pour déconstruire l'espace palestinien.

Carte 1 : Les différentes « mesures de sécurité » israéliennes en Cisjordanie.

Source : OCHA, *The Humanitarian Impact of Israeli Settlements and Other Infrastructure in the West Bank*, Jerusalem : United Nations-OCHA, 2007.

Cette carte comme la suivante résulte de l'impressionnant travail de repérage et de classement effectué par l'agence des Nations-Unies OCHA et actualisé en permanence1. Elle permet d'identifier notamment :

1) La Barrière de sécurité, parfois mur de béton de neuf mètres, parfois barrage électronique, parfois encore vaste couloir multifonctionnel comprenant deux voies de rocade, qui serpente selon d'étranges circonvolutions le long de la « Ligne verte » de 1949 en grignotant au passage quelques lambeaux de territoire cisjordanien. Elle englobe l'ensemble de Jérusalem-Est, 12% de la Cisjordanie et 80% des colons, en s'avançant parfois de vingt kilomètres à l'intérieur du territoire palestinien.

2) Les *checkpoints*, qui cassent les systèmes de mobilité en allongeant les distances-temps à la fois par l'imposition de longs détours et par le temps d'attente aléatoire aux postes de contrôle.

3) Les implantations officielles (« *settlements* ») ou apparemment spontanées (« *outposts* »), mais dont l'existence et le développement seraient impossibles sans l'appui logistique (eau, électricité, sécurité) de l'État. Sauf de rares exceptions au sud la Judée et au nord de la Samarie, on peut

toujours voir, d'un sommet de colline occupé, un autre sommet occupé parfois seulement par quelques *mobile-homes* et miradors.

4) Les restrictions à l'usage du réseau routier de base, certaines voies étant interdites aux Palestiniens et de nombreux chemins d'accès aux villages étant bloqués par des tranchées, des mottes de terre, des amas de pierres ou des blocs de béton. Cela a en particulier pour conséquence d'empêcher une exploitation agricole normale des terroirs avoisinant les villages.

5) Les zones militaires, qui couvrent une grande partie de l'est de la Cisjordanie, en appliquant une définition extensive de la zone frontalière orientale.

6) L'espace cultivé par les Israéliens, concentré dans la Vallée du Jourdain, une zone d'agriculture à haute valeur ajoutée notamment lorsque la technicité s'unit à ses conditions climatiques favorables.

7) Les réserves naturelles, qui empêchent un usage agricole du sol et gèlent tout développement urbain.

Comme on le voit, le système militaire israélien est loin de se limiter à la Barrière de sécurité et aux colonies effectivement peuplées. Si l'on cumule les dispositifs mis en œuvre, on obtient une seconde carte (carte 2), qui conduit à une inversion (on pourrait dire une « *réversion* », comme on retourne un vêtement réversible) du regard, consistant à substituer les vides aux pleins et *vice versa*. Les éléments saillants cessent de caractériser la présence israélienne, mais deviennent le trait dominant de la géographie palestinienne : ce sont les Palestiniens qui sont confinés dans de multiples petites enclaves au sein d'un espace qui, globalement, leur échappe.

Carte 2 : Topologie cumulée (Source : OCHA, of. cit.)

Cette spatialité surprenante ne correspond donc pas à la territorialité d'un *pays* palestinien tel qu'en première approche, on pourrait se la représenter : une Cisjordanie contiguë à Israël et séparée par une frontière, éventuellement mouvante. La Barrière de séparation n'est en réalité qu'une composante d'un dispositif bien plus ample, qui comprend une multitude de limites infranchissables. Plus encore, si l'on regarde la Barrière à une échelle plus réduite, on s'aperçoit que cette « frontière » elle-même est d'abord une somme d'encerclements locaux de toutes les localités palestiniennes qui se trouvent « à sa portée ».

S'il s'agissait d'assurer la sécurité des colonies israéliennes, on aurait procédé autrement, en faisant des lignes de protection autour de ces colonies la trame de base d'une géographie défensive. Ce n'est pas le cas, et certaines implantations israéliennes ne sont séparées que de manière discrète des localités palestiniennes voisines, qui, elles, voient leurs relations au monde extérieur systématiquement entravées. La plus étendue des zones palestiniennes d'un seul tenant se trouve au nord de la Cisjordanie et n'inclut aucune des grandes villes (celles-ci : Tulkarem, Naplouse, Ramallah, Bethléem, Jéricho et Hébron sont toutes strictement « encadrées ») et ne comprend qu'un cinquième environ de l'ensemble du territoire palestinien. Enfin, l'annexion, dès 1967, de Jérusalem-Est et la création unilatérale d'un Grand Jérusalem complète le dispositif, en ayant aussi pour effet de mettre en place un statut spécifique pour ses habitants palestiniens qui minent leur

solidarité avec leurs compatriotes. À l'intérieur de l'agglomération, non seulement le territoire de la commune, unilatéralement agrandi par l'occupant, fragmente les aires de peuplement palestinien, mais en outre la multiplication des enclavements rend la vie relationnelle impossible aux habitants d'un même quartier.

En quoi ce mode de contrôle de l'espace diffère-t-il d'un quadrillage habituel d'une armée d'occupation ? La mise en place d'un réseau dense permettant de contrôler les Palestiniens est une incontestable composante de l'action israélienne. Mais ce n'est qu'un aspect de cette politique. L'autre aspect consiste à détruire progressivement et systématiquement toute possibilité de consistance autonome pour un espace palestinien, mais en évitant les mesures les plus radicales et les plus visibles (expropriation générale des terres, déplacement ou expulsion massive des habitants ; peuplement consistant, exhaustif et définitif par des colons).

Tout en manifestant une grande brutalité, le choix d'une action topologique plutôt que topographique, visant les réseaux plutôt que les territoires et les limites plutôt que l'intérieur des aires, offre une réelle souplesse. Il s'agit en fait de réaliser une multitude de micro-enfermements qui font système, mais demeurent peu repérables dans un contexte cognitif, celui de notre culture géopolitique et, plus généralement, géographique, où nous avons du mal à faire des outils topologiques autre chose qu'un dispositif auxiliaire posé sur le vrai espace que constituerait le territoire. Cette discrétion de lignes qui ne dessinent pas de figures géométriques simples et de points apparemment isolés les uns des autres, ne suscite pas de réaction claire à celui qui s'attend à rencontrer des surfaces découpées et délimitées. «Il faut le voir pour le croire » ? et encore : la perception visuelle *in situ* de ces objets inédits laisse l'observateur incrédule, qui doit se frotter les yeux avant d'admettre que tant d'intelligence ait été dépensée pour un projet aussi stupéfiant.

La plus grande innovation est probablement l'agencement, par l'action topologique, d'un espace multicouche. L'objectif consiste à rendre possible, simultanément et dans les mêmes lieux, deux lectures de l'espace. À première vue, tel lieu, telle aire peuvent être considérés *en même temps* comme palestiniens et comme israéliens. Comment est-ce possible ? Tout simplement par la superposition de deux topologies, et notamment de deux réseaux routiers, les couches étant reliées entre elles par un très petit nombre de commutateurs. La couche israélienne est clairement dominante : elle s'approprie le réseau viaire existant chaque fois que nécessaire et bénéficie des meilleures accessibilités. La couche palestinienne est lacunaire, pleine de butées et de détours, mais elle bénéficie localement de connexités grâce à des passages souterrains qui permettent de relier des aires palestiniennes séparées topographiquement par la déconstruction israélienne. Ce « contournement du contournement » a été théorisé par les autorités israéliennes avec l'expression poétique « *Fabric of Life Roads* » (« Tissu routier vital ») ou, plus techniquement, « *transportational contiguity* », par opposition à « *territorial contiguity* ». De nombreux autres tunnels sont en projet et le gouvernement n'hésite pas à communiquer sur ce point, comme preuve de sa bonne volonté géographique. Si ces aménagements étaient réalisés, ils pourraient aboutir à faire de l'espace de la Cisjordanie une réalité totalement *bi-couche*. Ce modèle spatial a aussi été partie prenante de différents projets de connexion entre la Cisjordanie et Gaza « par-dessus » ou « par dessous » le territoire israélien.

Le pouvoir de la topologie est donc remarquable, d'autant qu'elle est peu lisible et que notre *épistèmê* ne nous permet pas facilement de construire un discours critique de ce qui, pourtant, n'est ni vraiment tu, ni vraiment caché.

Une géographie discrètement violente : pourquoi maintenant ?

Pour comprendre pourquoi ? et pourquoi maintenant ? cette étonnante géographie furtive s'est installée en Cisjordanie, il convient de passer par une analyse du contexte, c'est-à-dire des raisons qui donnent à la pragmatique spatiale israélienne sa pertinence.

La politique de colonisation menée par l'État israélien est incontestablement délictueuse du point de vue du droit international (respect de l'intégrité territoriale) et du droit mondial (respect des droits de l'homme). Compte tenu de la brutalité des moyens utilisés pour priver les habitants des territoires occupés des moyens de « vivre dignement », on peut parler de criminalité massive, la qualification comme crimes de guerre étant couramment présentée par les organisations humanitaires (Amnesty International, Human Rights Watch). On ajoutera que cette criminalité est (aussi) géographique dans la mesure où le traitement de l'espace, qui porte en outre sur la fragmentation des statuts juridiques (entre Palestiniens d'Israël, de Jérusalem, du reste de la Cisjordanie et de Gaza), sur la confiscation des ressources en eau, et sur une politique foncière agressive, en constitue une composante majeure. Du point de vue du droit mondial, elle est sans doute plus grave car plus lourde de conséquences aliénantes que, par exemple, les assassinats ciblés de terroristes ou les démolitions des maisons de leurs familles.

Ce à quoi nous assistons, c'est à un *spatiocide*, qui, poussé à son terme, supprimerait la relation au territoire des Palestiniens, mettant en cause leur définition comme« peuple », de la même manière, il est amusant de le noter, qu'il est discutable de parler de « peuple » juif pour désigner la communauté à principe ethno-religieux qui, à travers le Monde, se réclame du judaïsme. L'état de Palestinien ne désignerait plus un *habiter* effectif mais simplement une origine géographique mémorielle, comme c'est le cas pour les réfugiés ou les émigrés. Ceux qui resteraient sur place n'en seraient pas pour autant les habitants. Ils deviendraient des réfugiés palestiniens supplémentaires, *in situ*. Les Palestiniens perdraient non seulement la perspective de former une nation dotée d'un État, mais même celui d'avoir, dans leur viatique, un *ici* qui leur soit propre.

Dans un environnement purement géopolitique, ces informations n'auraient cependant pas grand sens. L'évolution du droit international vers l'interdiction de la guerre de conquête et l'émergence du droit mondial comme droit public intérieur caractérisent une tendance vers la sortie du paradigme géopolitique, dans lequel le conquérant n'était pas censé demander la permission au conquis. L'impérialisme israélien ressemble aux nationalismes et aux colonialismes européens, il possède avec eux beaucoup de caractères communs ou comparables. Le recours aux soi-disant « droits historiques » d'un peuple sur un territoire, sur fond de mythologie du sacré, est extrêmement banal dans l'histoire des guerres européennes du 19^{e} et du début du 20^{e} siècle. En l'espèce, cependant, grâce aux évènements de la première moitié du 20^{e} siècle, ce dessein du 19^{e} a été induré pendant des décennies et projeté dans le 21^{e}.

Toutefois, précisément pour cette raison, le projet « Grand Israël », consistant à s'approprier l'ensemble du territoire du Mandat britannique sur la Palestine ne peut pas opérer comme si de rien n'était, alors que les opinions publiques nationales ou l'opinion mondiale existent et se manifestent de plus en plus clairement. La logique de conquête se trouve contrecarrée par deux types de forces politiques : les unes, externes à la société israélienne, contestent la rationalité et la légitimité d'une telle entreprise et dénoncent ses effets incompatibles avec des valeurs éthiques et des normes

juridiques fondées sur la visée d'une paix mondiale fondée sur la justice ; les autres, internes, agissent au nom de la dangerosité d'une guerre sans fin et défendent le principe qu'il faut accepter ses voisins et cohabiter avec eux.

Cependant, le paysage est compliqué par le fait que les principaux adversaires du projet colonial israélien, les Palestiniens, ont certes pris une place de plus en plus nette sur la scène mais sont demeurés largement incompétents. Sur le plan de la violence militaire, ils sont toujours restés très inefficaces, surtout quand les États voisins qui les représentaient à cet égard ont, de droit ou de fait, renoncé à se mesurer à l'armée israélienne. Sur le plan politique, les Palestiniens (un terme qui recouvre en fait un acteur collectif récent, inconsistant et instable) ont montré, au moins à quatre reprises, leur disposition à inverser leur force en faiblesse. En 1947, en refusant un État qui leur tombait du ciel onusien ; après 1967, en choisissant le terrorisme et en dilapidant leur énorme potentiel de légitimité ; à partir de 1993, en se montrant incapables de gérer la perspective d'un compromis dynamique ; après 2001, en se laissant intégrer, aux yeux du Monde, dans une nébuleuse dominée par des mouvements terriblement violents et animés par une idéologie totalitaire. En s'en prenant systématiquement à des civils sur des critères raciaux, les mouvements palestiniens sont tous, à un moment ou à un autre depuis les années 1970, tombés sous le coup de l'accusation par les organisations humanitaires (Amnesty International, Human Rights Watch) de crimes contre l'humanité.

Voir couvrir ses crimes par d'autres, certes perpétrés par des acteurs faibles et dominés, mais à la qualification encore plus grave : du point de vue du projet colonial israélien, cette aubaine a eu le gros avantage de prendre le relais du capital de sympathie que les Israéliens, en réussissant à capter l'héritage du judaïsme, avaient obtenu après la Seconde guerre mondiale. L'après-1967 se présentait mal car les anciennes victimes démontraient une puissance militaire qui les positionnait, s'ils ne faisaient pas preuve de retenue, comme des bourreaux potentiels. C'est ce qui s'est produit, puisque l'image de l'État d'Israël est aujourd'hui détestable dans le Monde, atteignant souvent le plus mauvais score dans les enquêtes internationales. Cependant, comme l'image des Palestiniens s'est dégradée encore davantage, Israël est resté dans la course y compris sur son versant conquérant et agressif.

Cela ne signifie pas que le projet de Grand Israël (pilier I) puisse se déployer sans frein. Cet objectif entre en effet en collision avec deux autres piliers de la société israélienne. D'abord parce que, faute de pouvoir se débarrasser des Palestiniens en les expulsant (le Monde regarde), cette option entre en contradiction avec le projet d'un État juif (pilier II), c'est-à-dire dans la terminologie de la mouvance sioniste, un État *exclusivement* juif, en opposition à une organisation, par exemple fédérale, bi-« culturelle » ou bi-nationale. Comment alors gérer ces millions de Palestiniens qui persistent à se trouver au mauvais endroit ? En les ignorant, en les traitant comme des étrangers et en ne leur accordant aucun élément de citoyenneté ? Mais alors, c'est le III[e] pilier de l'être-ensemble israélien qui serait mis à mal : l'idéal d'une république démocratique, qui suppose un système juridique et politique et non un dispositif dual comme on les rencontre, classiquement, dans les empires, ne pourrait plus tenir.

Ici, il faut noter que ce système à trois piliers connaît des variantes à l'intérieur de la société israélienne. Le principal succès historique d'Israël n'a certainement pas été de donner de la sécurité aux juifs. Celle-ci est justement en grande partie affectée négativement par l'action géopolitique de cet État. Mais Israël a permis aux juifs « orientaux » (originaires, pour l'essentiel, des pays arabes, du Maroc à l'Iraq et qu'on appelle, en hébreu, Misrahim, par opposition aux Ashkenazim yiddishophones et aux Sefardim hispanophones) d'accéder à un niveau de développement élevé

qu'il leur aurait été difficile d'atteindre dans les pays dont ils sont originaires. En ce sens, on peut dire qu'Israël est le premier pays arabe à être sorti du sous-développement, non du fait de sa localisation mais en raison de l'appartenance au monde arabe d'une part essentielle de sa population juive. Cette jonction inattendue, et relativement réussie, entre Européens et Arabes, sous l'égide d'une judéité étatique, reste cependant en partie problématique : les inégalités économiques interethniques sont loin d'avoir disparu entre Israéliens juifs et, par ailleurs, l'idée que se font les uns et les autres du modèle de société désirable diffère. On peut dire que, parmi les Israéliens d'origine européenne, le pilier iii (république démocratique) est beaucoup moins fongible que parmi les « Orientaux » (renforcement des piliers i et ii), tandis que, parmi les populations d'origine russe, dont le nationalisme, moins religieux, est plus radical encore, le renforcement du pilier i se fait au détriment des deux autres.

Enfin, une partie des Palestiniens et du monde arabe peut voir d'un bon œil la situation actuelle, à condition que l'équilibre ne soit pas trop brutalement rompu. En effet, les dictatures des pays arabes se trouveraient en grande difficulté si elles ne pouvaient plus jouer sur le conflit israélo-palestinien comme ciment de l'unité nationale. L'ensemble des groupes militarisés palestiniens aurait tout à craindre d'une situation de paix qui les priveraient de l'essentiel de leur capital social. Enfin, depuis 1993, l'expérience de l'embryon d'État palestinien qu'ont faite les démocrates palestiniens leur laisse à penser qu'il existe une perspective encore plus funeste pour l'état de droit et la démocratie que l'occupation israélienne : celle d'un État palestinien souverain.

Ces différents éléments, ajoutés à la vigilance, certes versatile, de l'opinion mondiale, rendent difficile une action claire et nette d'appropriation systématique du territoire palestinien par l'État israélien.

Une réversion réversible.

Dans cette ambiance politique trouble où la géopolitique navigue entre le *pas encore* (les Palestiniens n'ont jusqu'ici pas réussi à construire la notion et le rôle d'*ennemi*) et le *déjà plus* (le monde développé ne veut plus de guerres), la topologie offre un outil efficace par sa puissance discrète et sa temporalité fluide. Les projets mis en œuvre par Israël rappellent sans équivoque le plan Allon, qui, dès l'été 1967, planifiait le débitage de la Cisjordanie dans la perspective d'une intégration à un Grand Israël. Pourtant, les cartes diffèrent, celle du plan Allon montrant ses aplats tandis que l'image actuelle est faite de points épars et de courts segments.

Néanmoins, la réversibilité topologique apparaît elle aussi comme réversible. C'est le paradoxe de la situation présente. La politique de peuplement israélien de la Cisjordanie reste fragile : moins de 300 000 colons hors Jérusalem, dont de nombreux « Russes » appâtés par une vie matérielle subventionnée et « Américains », dévots illuminés, en lesquels les autres Israéliens ont du mal à s'identifier. Les implantations compactes sont peu nombreuses et, pour la plupart, situées en bordure de la « Ligne verte ». Cela ouvre la voie à des compromis raisonnables. Plus encore, peut-être, le feuilletage de l'espace en couches distinctes favorise des solutions transitoires permettant éventuellement, du point de vue israélien, d'établir lentement un climat de confiance sans avoir à lâcher la proie pour l'ombre et, du point de vue palestinien, de gagner quelque chose sans avoir besoin de l'arracher par la force. Ce n'est là qu'une virtualité spatiale, dont l'actualisation n'est pas, pour le moment, en vue.

Cependant la topologie, comme géographie furtive, a sans doute encore, dans la région, de beaux

jours devant elle.

Note

1 Un grand merci à Béatrice Métaireau pour son expertise et ses éclairages sur ces questions.

Article mis en ligne le Thursday 28 February 2008 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

Jacques Lévy,"Topologie furtive.", *EspacesTemps.net*, Objects, 28.02.2008
https://www.espacestemps.net/en/articles/topologie-furtive-en/

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited. Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.